Mobilités durables et inclusives en zones peu denses : grande consultation publique à venir

PARTICIPATION CITOYENNE

PUBLIÉE LE 11/10/2022

Saisine liée : QUELLES SOLUTIONS POUR DES MOBILITÉS DURABLES ET INCLUSIVES EN ZONES PEU DENSES ?

Formation de travail liée : COMMISSION TERRITOIRES, AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Le CESE, qui s'est saisi en avril dernier d'un projet d'avis sur les mobilités durables et inclusives, annonce le lancement d'une consultation publique dès lundi.

Une question fondamentale

Alors que plus de la moitié de la population habite dans des territoires ruraux ou périurbains, la question des mobilités est fondamentale : le risque d'isolement et de dépendance est encore plus important pour celles et ceux qui ne peuvent pas utiliser facilement une voiture (âge, coût, handicap…), ce qui créé un risque d'inégalités entre les citoyens, à la défaveur de celles et ceux qui vivent dans ces territoires.

Il s'agit ici d'une question essentielle pour le CESE sur le plan social et environnemental :

> *Parce que la liberté de se déplacer est un droit fondamental*
>
> *Parce que dans ces zones peu denses, où les lieux de travail, de loisirs, de services sont plus éloignés, on a besoin de se déplacer davantage,*
>
> *Parce que la crise énergétique renchérit le coût des transports, en particulier de la voiture, ce qui rend son utilisation plus coûteuse et plus difficile*
>
> *Parce que l'offre de transports est souvent insuffisante dans les zones rurales et en périphérie des villes*
>
> *Parce que les transports ne sont pas accessibles à toutes et tous*
>
> *Parce que le secteur des transports est le principal secteur émetteur des gaz responsables de l'effet de serre, donc du réchauffement climatique en France, ce qui nécessite de chercher ensemble des solutions nouvelles.*

L’organisation des déplacements et de l’offre de transports (« les mobilités ») est d’abord gérée en France par les collectivités territoriales, les Régions et Intercommunalités (communautés de communes…). Cette organisation est essentielle pour le quotidien des citoyens qui vivent dans ces territoires.

Un avis nourri par le recueil de la participation citoyenne

Depuis avril, le CESE travaille sur un projet d'avis sur les mobilités durables et inclusives en zones peu denses, en collaboration avec les CESER dont 7 représentants sont intégrés dans la commission Territoires, agriculture et alimentation pour les travaux sur ce projet d'avis. Pour comprendre les différents enjeux de la question et le quotidien des citoyennes et citoyens concernés, un important dispositif de participation citoyenne va être développé afin de mieux comprendre le quotidien dans ces zones peu denses.

Celui va se composer de 3 étapes clés :

Une plateforme en ligne avec en parallèle le déploiement du dispositif "Concerto" dans les Outre-Mer

La mise en place d'ateliers dans les territoires avec la collaboration des CESER

L'organisation de journées délibératives au Palais d'Iéna

La première étape débute dès la semaine prochaine : le **CESE va lancer une consultation publique en ligne**, pour recueillir les témoignages, les expérience et les pistes d'amélioration des habitants des territoires ciblés.

© - copyright CESE - Mai 2024